

PROGRAMME ARTS, CULTURES & PROTECTION DE L'ENFANCE BINOMES DE TERRAIN

Trois binômes ont été formés dans le département du Nord. Ils associent des structures culturelles avec des structures du champ social différentes :

- Un club de prévention spécialisée,
- Une structure œuvrant à la sortie de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance),
- Une structure relevant de la PJJ (Prévention Judiciaire de la Jeunesse).

- **Binôme 1 – Prévention spécialisée**

Territoire d'intervention : Dunkerque et son agglomération



L'AAES est une association à but non lucratif (Loi 1901), créée le 12 mai 1964. Ses missions sont d'accompagner les mineurs en situation de danger, les jeunes, les adultes en difficulté sociale jusqu'à leur insertion professionnelle. L'Association intervient sur l'agglomération dunkerquoise principalement mais aussi à Hazebrouck, Bailleul, Merville ou encore Armentières. L'AAES compte 330 salariés répartis dans 2 Parcours, le Parcours Adultes et le

Parcours Enfance-Jeunesse dont dépend le Service de Prévention Spécialisée.

Le Service de Prévention Spécialisée mène des actions d'accompagnements sur les territoires définis en lien avec les municipalités et les services du Conseil Départemental. L'action est portée par des principes issus de l'arrête du 4 juillet 1972 notamment l'absence de mandat nominatif, la libre adhésion et le respect de l'anonymat. L'intervention se fait dans une logique de partenariat qui garantit la pertinence et l'efficacité des actions menées. Le Service dispose également d'éducateurs intervenant dans l'environnement scolaire permettant ainsi de faire le lien entre l'école, la famille et le jeune dans son environnement social.



Le Bateau Feu-Scène nationale Dunkerque est un établissement pluridisciplinaire labellisé par l'Etat. Il fait partie du réseau des soixante-torze Scènes nationales labellisées par le Ministère de la Culture. Il est financé par l'Etat, la Région Hauts-de-France, le Conseil départemental du Nord, la Communauté Urbaine de Dunkerque et la Ville de Dunkerque.

Installée dans un théâtre entièrement rénové qui a ré-ouvert en 2014 après 3 ans de travaux, la Scène nationale développe un projet artistique et culturel centré sur trois axes majeurs : la musique lyrique, le théâtre d'objets et l'attention à une programmation pluridisciplinaire et familiale. Elle accueille régulièrement des équipes en résidence. Son activité s'articule entre production, diffusion/programmation (y compris hors les murs), et action culturelle et de médiation.

Le Bateau Feu propose une cinquantaine de spectacles soit environ 140 représentations par saison. Le Bateau Feu dispose de deux salles (708 et 187 places) et d'une salle de répétition à proximité. L'équipe est de 24 salariés permanents (26 ETP). La forme juridique de la Scène nationale est l'association loi 1901.

- **Binôme 2 – Aide sociale à l'enfance**

Territoire d'intervention : Maubeuge



La Maison d'Enfants à Caractère Sociale (MECS) de Maubeuge accueille 15 jeunes, garçons et filles de 12 à 21 ans. Ces adolescents en difficulté sont souvent marqués par des carences éducatives et affectives.

La MECS de Maubeuge est composée de deux services : un service internat et un service d'accompagnement parental. Les accueils se font dans le cadre d'une décision judiciaire (article 375 et suivants du code civil) ou administrative (code de l'action sociale et des familles). La MECS propose à chaque enfant un environnement et un accompagnement adapté à son projet individuel.

La MECS dépend du département du Nord, via la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de l'Avesnois. L'accompagnement vers l'autonomie des jeunes de l'ASE est une préoccupation majeure du Département. Chaque jeune ayant eu un parcours à l'ASE doit se voir proposer un accompagnement et une solution adaptés à sa situation afin d'éviter les « sorties sèches de l'ASE » et les ruptures de parcours.

D'une manière opérationnelle, le Département du Nord décline ses politiques au niveau territorial au sein des 7 Directions Territoriales de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS), elles-mêmes divisées en Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) pour accompagner les publics au plus proche de leurs besoins.

Les DTPAS sont en charge de la mise en œuvre concrète des politiques départementales sur les champs :

- de l'enfance, de la famille, de la Jeunesse
- de l'insertion professionnelle et de la lutte contre les exclusions,
- de l'autonomie.



Le Manège – Maubeuge, scène nationale est un lieu de diffusion et de production artistique, dont les activités concernent tous les champs de la création contemporaine : la danse, le théâtre, la musique, le cirque, la marionnette et les arts numériques. Implantée sur un bassin de population de 140 000 habitants (bassin de la Sambre), le Manège exploite un espace scénique principal d'une valeur patrimoniale et architecturale, la salle du Manège (530 places), ancien manège à chevaux, et dispose également d'hébergements, permettant d'accueillir des artistes en résidence.

M A N È G E
MAUBEUGE
SCÈNE NATIONALE

Le Manège rassemble en moyenne de 50 à 55 000 spectateurs chaque saison, dont plus de 10 000 jeunes de moins de 25 ans, autour d'une soixantaine de spectacles pour plus de 100 représentations.

Le projet artistique et culturel du Manège - Maubeuge porte un défi singulier : faire rayonner une programmation exigeante et cosmopolite, aux confins d'un territoire marqué par sa ruralité et la grande jeunesse de ses habitants. Fort de son ADN international, mais aussi d'avoir créé une dynamique multipolaire de lieux décentralisés de représentation au sein de trois communes voisines, le Manège y agit comme un marqueur essentiel d'ouverture et de modernité. Depuis 2017, la scène nationale s'est engagée dans une politique de soutien à la production accrue, par le biais de résidences de création contemporaine et de productions déléguées, et porte par ailleurs un important festival dédié aux arts numériques et aux arts de la scène, le Festival SuperVia.

En 2019 par exemple, et comme chaque année, le Manège a accompagné des équipes artistiques par le biais de résidences de création in situ (équipe artistique nationale et régionale, équipe confirmée ou émergente). Le Manège a également la volonté de poursuivre ses actions culturelles et notamment à destination de la jeunesse, via plusieurs projets en cours de développement, et pouvant s'échelonner sur plusieurs années.

Dotée d'un budget moyen de 3,5 millions d'euros, le Manège emploie une vingtaine de salariés permanents. La scène nationale est soutenue par le Ministère de la Culture / DRAC Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, la Ville de Maubeuge, l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, le Département du Nord, la Ville d'Aulnoye-Aymeries, la Ville de Jeumont et la Ville de Feignies.

- **Binôme 3 – Protection judiciaire de la jeunesse**

Territoire d'intervention : Cambrai



La Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), est une direction du Ministère de la justice. La DPJJ est ainsi chargée, « dans le cadre de la compétence matérielle du Ministère de la justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre ».

L'action de la DPJJ se décline sur l'ensemble du territoire français au travers des Directions Inter-régionales, des Directions Territoriales, puis des services territoriaux : unités éducatives de milieu ouvert, services d'hébergement et services d'insertion.

L'unité éducative de milieu ouvert de CAMBRAI intervient dans ce cadre, en prenant en charge des mineurs sous mandat judiciaire dans leur cadre de vie habituel. Elle assure l'aide à la décision des magistrats et met en œuvre les décisions essentiellement pénales. Dans tous les cas, c'est donc un magistrat qui a pris la décision de confier une mesure concernant le jeune à ce service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce magistrat a appliqué l'un des deux textes essentiels : l'Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, ou, le cas échéant, l'article 375 du code civil relatif à l'enfant en danger.



Nouvel équipement de la Communauté d'agglomération de Cambrai, **le Labo** ouvre ses portes en mai 2019. Son équipe sert un territoire et un établissement culturel dont la mission générale est d'œuvrer, dans tous les domaines de la culture, à la plus large diffusion des biens culturels et de l'esprit de curiosité, en intégrant – ce qui constitue une innovation en France - quatre politiques culturelles : la lecture publique, le patrimoine écrit, la culture scientifique et technique, l'interprétation de l'architecture et du patrimoine, en lien avec le service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Cambrai.

Navire-amiral de la culture numérique à l'échelle de l'agglomération, le Labo veut mettre du numérique dans toutes ses propositions culturelles, et mettre le numérique en culture.